

Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 20
Mercredi 27 mai 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Syndicat scolaire du Grandval

Mise en postulation d'un poste d'auxiliaire de classe

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

- Le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Crémines)
- Ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval)

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val
A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Belprahon, le 27 mai 2021

Secrétariat communal

Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués en date du 5 mai 2021 par Monsieur André Jordi, ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

**Validation de vos
avis sur la plateforme:
lundi 14 h**

Provenance de l'eau: Réseau de distribution (eau de Moutier)

Traitement de l'eau: désinfectée

Lieu du prélèvement: Garage Olivier Burri, lavabo vestiaires

Résultats microbiologiques

Escherichia coli (par 100 ml)	non décelable
Entérocoques (par 100 ml)	non décelable
Germes aérobies, mésophiles (par ml)	130

Provenance de l'eau: Réseau de distribution (eau de Moutier)

Traitement de l'eau: désinfectée

Lieu du prélèvement: Ch. Meyer, cuisine

Résultats microbiologiques

Escherichia coli (par 100 ml)	non décelable
Entérocoques (par 100 ml)	non décelable
Germes aérobies, mésophiles (par ml)	57

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès du secrétariat communal.

Belprahon, le 27 mai 2021

Secrétariat communal



Champoz

Assemblée communale ordinaire

Assemblée communale ordinaire
mercredi 30 juin 2021 à 20 h à l'abri

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes 2020
2. Nomination pour finir la période (2021-2023) d'un membre du Conseil communal – Bastien Froidevaux, 1984
3. Divers et imprévu

Champoz, le 21 mai 2021

Le Conseil communal



Corcelles

Mise au concours

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

- le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Crémines);
- ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval).

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val
A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Corcelles, le 27 mai 2021

Secrétariat communal



Court

Bourgeoisie de Court

8^e assemblée du syndicat des eaux du Mont-Girod (semontgirod)

Lundi 28 juin 2021 à 17 h.

dans la salle au 2^e étage de la Commune municipale de Court (rue de la Valle 19)

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. PV de l'assemblée du 22 juin 2020
3. Comptes 2020
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de vérification des comptes
 - c. Approbation et décharge du comité
4. Budget 2021
5. Informations
6. Divers et imprévus

Court, le 20 mai 2021

Comité semontgirod

Engagement de la nouvelle Administratrice des finances

La procédure visant à engager une Administratrice des finances ou un Administrateur des finances est arrivée à son terme. Le Conseil municipal a nommé Madame Christelle Neukomm, 28 ans, de Sorvilier. Son entrée en fonction est fixée au 1^{er} septembre 2021.

Pas moins de 53 candidatures ont été déposées dans le délai prévu à cet effet. Suite à une série d'auditions et d'exercices de mise en situation auxquels chaque candidat-e retenu-e a été confronté-e, le choix du Conseil municipal s'est porté sur Madame Christelle Neukomm. Née en 1992, cette dernière est domiciliée à Sorvilier. Elle est titulaire d'un Bachelor en Droit économique obtenu en 2018 à la Haute école de gestion Arc de Delémont et Neuchâtel (formation en emploi). Son travail de Bachelor ayant pour titre «La réinsertion professionnelle des personnes à l'aide sociale» lui a d'ailleurs valu la note de 6 et le prix du Domaine économie et service de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), récompensant le meilleur travail de Bachelor de la volée.

Madame Neukomm connaît le monde communal puisqu'elle y a effectué un apprentissage d'employée de commerce (commune de Malleray, de 2009 à 2012) et y a ensuite travaillé partiellement comme employée d'administration jusqu'en 2014.

Depuis août 2012, Madame Neukomm occupe un poste de Secrétaire-comptable au sein du Service social Centre-Orval, à Malleray (SSCO).

La Municipalité de Court se réjouit d'accueillir Madame Neukomm au sein de son personnel. En sa qualité d'Administratrice des finances, Madame Neukomm aura pour tâche de gérer les finances communales et tous les aspects qui y sont liés. De par sa position de cadre, elle assurera également, en cas de besoins, la suppléance du Secrétaire municipal, Monsieur Bastien Eschmann.

Madame Neukomm remplacera Madame Monique Horisberger, Administratrice des finances depuis le 1^{er} janvier 2003. Cette dernière profitera d'une retraite bien méritée à compter du 1^{er} février 2022. Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà Madame Horisberger pour son engagement sans faille en faveur de la collectivité courtisane.

Court, le 27 mai 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Membres du bureau électoral

À l'occasion des votations fédérales et communales du 13 juin 2021, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:

Président: M. Jacques Frei

Vice-Président: M. Daniel Bueche

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un des membres du bureau électoral, désigné par le président avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres:

1. M^{me} Mégane Kaufmann
2. M^{me} Sophie Lardon
3. M^{me} Florence Leuzinger
4. M^{me} Jacqueline Lüthi
5. M^{me} Evalina Mochamps
6. M. Nicolas Mäder
7. M. Edmond Mahele
8. M. David Marchand
9. M. Pierre-André Marti
10. M. Jean-Luc Maurer

Suppléants:

1. M. Michel Maurer
2. M. John Monbaron

Court, le 27 mai 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Votation communale du 13 juin 2021

Le Conseil municipal informe que le corps électoral courtisan sera appelé aux urnes le dimanche 13 juin 2021 pour répondre à la question suivante:

Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- bruts pour la réfection complète des routes communales, le remplacement de l'éclairage public, ainsi que la réfection et le remplacement du réseau d'assainissement (eaux usées et pluviales), dans les secteurs suivants: «Sous-Graiterie», «route de Chaluët» et «chemin de la Nancoran»?

Un livret explicatif présentant les tenants et aboutissants de cet objet en votation a été envoyé aux ayants droit, avec le matériel de vote.

Pour toute information complémentaire ou toute question, une permanence sera organisée le **jeudi 27 mai 2021, de 17 h à 20 h, au centre communal** (rue de la Vallée 19, 2738 Court). Les règles sanitaires seront respectées.

Court, le 27 mai 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Assemblée municipale

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée municipale ordinaire le **lundi 28 juin 2021, à 20 h, à la halle de gymnastique** (rue Centrale 4).

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux de l'exercice 2020
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 220'000.- (subventions non déduites) relatif à l'étude du projet de rénovation et d'agrandissement de la halle de gymnastique et à l'étude du projet de chauffage à distance (ce montant de CHF 220'000.- concerne les études jusqu'à l'obtention des permis de construire y relatifs)
3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 2'050'000.- dont à déduire les subventions de CHF 1'730'000.- (coût net à charge de la commune CHF 320'000.-) pour le projet d'aménagement des eaux des ruisseaux des «Fontaines» et du «Petit Pré» (crédit d'engagement approuvé par les urnes en date du 28 septembre 2014)
4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 370'000.- pour l'aménagement de rampes d'accès au cimetière et de 20 places de parking supplémentaires aux abords du cimetière (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 19 décembre 2016)
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour l'aération et la ventilation de deux salles du centre communal (grande salle et réfectoire) (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 18 décembre 2017)
6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 195'000.- pour la réfection d'un secteur du chemin de Savaronne (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 18 décembre 2017)
7. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 200'000.- pour l'aménagement de 20 places de stationnement dans le cadre du plan de quartier en vigueur «Les Ravières – Les Condémines» (secteur PP5) (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 18 juin 2018)
8. Information concernant le financement, entre les années 2009 et 2014, du projet d'écoquartier de Sur Frête (objet refusé en Assemblée municipale du 10 mars 2014)
9. Information concernant la bibliothèque municipale
10. Communications du Conseil municipal
11. Divers

Dépôt public

30 jours avant l'Assemblée municipale, les comptes 2020 (point 1) sont déposés publiquement à l'administration municipale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

Voie de recours

Dans les 30 jours suivants l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les

décisions de l'Assemblée et contre un acte législatif communal.

Publication du procès-verbal

Au plus tard 20 jours après l'Assemblée municipale, le procès-verbal est déposé publiquement à l'administration municipale où il peut être consulté durant les heures d'ouverture et ce, durant 20 jours. Durant ce dépôt public, une opposition au procès-verbal peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, rue de la Vallée 19, 2738 Court.

Court, le 27 mai 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Avis de construction

Requérant: Güttly Valérie, Grand-Rue 53, 2746 Crémises

Propriétaire foncier: Sodetec SA, 2745 Grandval

Emplacement: Grand-Rue 53, 2746 Crémises

Projet: Construction d'une véranda, fermée sur tous les côtés, sur la terrasse existante du bâtiment, côté Ouest.

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: Zone de sport et loisir / ZSL

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémises durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 19 mai 2021

Secrétariat communal

Assemblée communale de la commune mixte de Crémises

Jeudi 24 juin 2021 à 20 h 15 à la halle de gymnastique de Crémises (mesures Covid-19)

Ordre du jour:

1. Discuter et approuver les comptes 2020 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2020 de la Commune mixte de Crémises.
3. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2021.
4. Discuter et approuver le Règlement concernant la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la Commune mixte de Crémises.
5. Prendre connaissance de l'Ordonnance 2021 sur les taxes d'eau propre.
6. Prendre connaissance de l'Ordonnance communale sur les déchets.
7. Prendre connaissance du décompte final de la réfection du préau.
8. Prendre connaissance du décompte final de la réfection de la Rue de l'Industrie, place de rebroussement et Action 41.
9. Prendre connaissance du décompte final de la réserve incendie de la Binzberg.
10. Prendre connaissance du décompte final de la mise aux normes de l'électricité à la Binzberg.
11. Prendre connaissance du décompte final de la rénovation de la cuisine de la Binzberg.
12. Prendre connaissance des projets de réfection de la Binzberg (toiture, façades et volets).

13. Prendre connaissance du plan financier 2020.

14. Divers.

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Comptes 2020 du SSGV
- Comptes 2020 de la commune mixte de Crémines
- Règlement concernant la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la Commune mixte de Crémines Ordonnance 2021 sur les taxes d'eau propre
- Ordonnance communale sur les déchets

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 27 mai 2021

Le Conseil communal

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

- Le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Crémines)
- Ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval)

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val

A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf,

Grand-Rue 29,

2745 Grandval

Crémines, le 27 mai 2021

Le Conseil communal



Bons de garde

Dès à présent, les parents de la commune d'Eschert peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2021/2022.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune mixte d'Eschert avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2021, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2021 au plus tard.

En cas de questions, les personnes concernées peuvent obtenir des informations auprès de l'administratrice des finances, M^{me} Sandrine Gasser, au 032 493 40 91 ou par mail à finances@eschert.ch.

Eschert, le 20 mai 2021

Conseil communal

Offre d'emploi syndicat scolaire du Grand Val

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

- Le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Crémines)
- Ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval)

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val

A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf

Grand-Rue 29

2745 Grandval

Eschert, le 19 mai 2021

Conseil communal

Appel aux propriétaires de logements mis en location

Statistique des logements vacants

Chaque année, la commune doit procéder au recensement des logements vacants sur le territoire communal. Afin de mettre à jour les données, les propriétaires sont priés de communiquer au contrôle des habitants les appartements qui seront à louer à la date du 1^{er} juin 2021.

Les informations sont à transmettre au secrétariat communal par téléphone au 032 493 40 85 ou par courriel à secretariat@eschert.ch jusqu'au 4 juin 2021.

Eschert, le 20 mai 2021

Secrétariat communal



Plastiques agricoles

La prochaine tournée des plastiques agricoles se déroulera mercredi 7 juillet 2021.

Grandval, le 27 mai 2021

Le Conseil municipal



Avis de construction

Requérante: ACS Immo Sàrl, Rue de l'Est 9, 2740 Moutier.

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 1861, au lieu-dit: «Ch. du Stade 1», commune de Moutier.

Projet: agrandissement du restaurant par la pose d'une véranda, aménagement d'un fumoir, rafraîchissement des façades et aménagement d'une terrasse au Nord du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dérogations: art. 48 LAE et 20 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 mai 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: PPE Gare 16, c/o LocaGestion Sàrl, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 2740 Moutier

Auteur du projet: ECE SA, rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 715, Avenue de la Gare 16

Projet: Pose d'un revêtement de façade métallique sur la devanture et la marquise du rez-de-chaussée

Zone: C

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: Voutat Décolletage, Quartier de la Verrerie 65, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2276, au lieu-dit: «Quartier de la Verrerie 65», commune de Moutier.

Projet: pose de deux garages préfabriqués en béton pour le stationnement de véhicules, au sud du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogations: art. 25 LCFO et 26 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mai 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Segnanfredo Nicolas, chemin de la Chapelle 18, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2961, chemin de la Chapelle 18

Projet: Construction d'un bûcher au Sud-Ouest de la parcelle

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: A. Hauser SA, rue de l'Ecluse 10, 2740 Moutier

Auteur du projet: ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1857, rue de l'Ecluse 10

Projet: Création d'un local EI60-RF1 dans les combles pour la mise en place d'un nouveau compresseur, avec l'installation d'une ventilation pour le refroidissement du compresseur

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Services techniques – Travaux publics

Narcisses et tulipes

Une seconde vie pour les narcisses et tulipes en Ville de Moutier

Comme annoncé dans le magazine Moutier.ch, des bulbes de narcisses et tulipes, récupérés à la fin de leur floraison par les jardiniers communaux, sont offerts à la population.

En principe, dès le 25 mai 2021, ces plantes seront déposées au point de récolte de la halle aux marchandises, sur une bâche en plastique, sans distinction ni de couleur ni de l'espèce.

N'hésitez pas à vous servir et à replanter ces bulbes pour redonner une seconde vie à ces fleurs et colorer la ville au printemps prochain.

Moutier, mai 2021

Services techniques - Travaux publics



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Boîtes aux lettres publiques

Selon une information reçue de La Poste, au cours des 5 dernières années, le volume du courrier déposé dans les boîtes publiques a diminué de 25%. Dès le 30 mai 2021 la Poste n'a pas souhaité réduire le nombre de boîtes mais va adapter les horaires de levée dans toute la Suisse. Pour Perrefitte, cela implique les modifications suivantes:

Boîte postale située à l'abribus: Lu-Ven à 17h (au lieu de 18h) et le samedi 10h (pas de changement)

Boîte postale située sur la façade nord du bâtiment communal: Lu-Ven à 8h30 (pas de changement) et le samedi plus de relevé (alors qu'actuellement un relevé était prévu à 8h30).

Heures à consulter également sur: www.poste.ch/horaires-levée

Aux propriétaires de chiens

A la fin du mois de juin 2021, vous recevrez une facture pour vous acquitter de la taxe 2021 qui se

monte à CHF 60.-/chien. Toute modification relative à la détention de votre animal (changement de propriétaire, décès) doit être annoncé au secrétariat municipal jusqu'au 17 juin 2021.

Factures d'eau propre 2021

Tenant compte des coûts de fonctionnement du service des eaux en 2020, le Conseil municipal a fixé le prix de l'eau pour l'année 2021 à CHF 8.30 par unité de raccordement (UR) et CHF 2.30 par m³ d'eau consommé (selon relevé des compteurs). Les propriétaires recevront leur facture ces prochains jours.

Perrefitte, le 27 mai 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Assemblée bourgeoise de Souboz

Les bourgeois de Souboz ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqués à

L'Assemblée bourgeoise de Souboz, le **mardi 29 juin 2021 à 20h dans l'ancienne salle des travaux manuels à Sornetan (Plaine Fin 17c)**

Ordre du jour:

1. Accepter la vente d'une portion de 213 m² de la parcelle N° 209 de Petit-Val 4 (Souboz), Le Perceux, à l'Eglise Evangélique Mennonite du Petit-Val
2. Accepter la prolongation du droit de superficie de Claude Schär à charge du feuillet 454 de Petit-Val 4 (Souboz), Pâturage du Bas 1
3. Divers

Selon les directives émises par le Conseil fédéral, un plan de protection sera mis en place. Le port du masque sera obligatoire et une liste des personnes présentes sera établie. L'assemblée est organisée dans l'ancienne salle des travaux manuels à Sornetan afin de garantir les distances entre les participants.

Souboz, le 27 mai 2021

Conseil communal



Saicourt

Commune bourgeoise de Saicourt

Assemblée du vendredi 25 juin 2021 à 19h à la Halle de gymnastique Le Fuet

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2019 et du 4 septembre 2020.
3. Comptes 2019.
4. Information sur l'arrêté de compte (mise au gabarit chemin forestier existant Forêt de Prélai et pistes forestières Forêt derrière la Rouge Eau).
5. Discuter et accepter le nouveau règlement d'organisation
6. Discuter et accepter le règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie.
7. Discuter et accepter le règlement sur les émoluments.
8. Discuter et accepter la nouvelle convention entre la commune municipale de Saicourt et la commune bourgeoise de Saicourt.
9. Divers

Les règlements mentionnés sous les points 5, 6 et 7 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée bourgeoise chez le secrétaire.

Au plus tard dans les 30 jours après assemblée bourgeoise, un recours peut être formé contre un acte législatif bourgeois auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary (points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour)

Saicourt, le 27 mai 2021

Conseil de bourgeoisie



Saules

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée communale le **lundi 28 juin 2021, à 20h, à la salle communale** (Milieu du Village 13).

Ordre du jour:

1. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour l'élaboration du plan général d'alimentation en eau (PGA)
2. Discuter et approuver les comptes 2020
3. Divers

Remarque: Chaque ayant droit peut se procurer un exemplaire des comptes 2020 auprès du bureau communal.

Mesures liées au coronavirus:

Les citoyennes et citoyens sont appelés à respecter les règles d'hygiène et de conduite édictées par l'Office fédéral de la santé publique ainsi que par le canton de Berne.

Saules, le 27 mai 2021

Conseil communal



Schelten

Einladung zur Gemeindeversammlung

Einwohnergemeinde Schelten – Ordentliche Versammlung

Mittwoch den, 30. Juni 2021 um 20.00 Uhr im Schulhaus Schelten.

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Versammlung
2. Jahresrechnung 2020
 - a. Genehmigung Nachkredite
 - b. Genehmigung Jahresrechnung 2020
 - c. Prüfungsbericht
3. Wasserversorgungsplan – Abrechnung Teil Nr. 1
4. Wohnungssanierung «Alte Schulhaus», Kredit CHF 9'000.–
5. Diskutieren und Genehmigen, «Organisationsreglement Zivilschutz»
6. Verschiedenes

Das Protokoll, die Rechnungen liegen 30 Tage vor und nach der Versammlung im Gemeindesekretariat zur Einsicht. Wer die genauen Rechnungen möchte, kann diese in der Gemeindeschreiberei beziehen.

Allfällige Beschwerden sind innert 30 Tagen nach der Gemeindeversammlung schriftlich und begründet beim Regierungsstatthalter-Amt in Courtelary einzureichen.

Schelten, den 20. Mai 2021

Das Gemeindesekretariat Schelten



Seehof

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

- Le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Crémines)
- Ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval)

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val
A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Seehof, 19. Mai 2021
Gertrude Krause

Gemeinde Seehof

Gemeinde Versammlung

Einladung zur Gemeindeversammlung

Freitag, 25. Juni 2021 um 20.00 Uhr

im Schulhaus Seehof

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Versammlung (Dezember 2020)
2. Rechnung 2020
3. Änderung des Organisations Reglement vom Syndicat de communes du CRC (Centre régional de compétence) et du Jura Bernois vom 21.11.2019. Streichung von Art. 2 Absatz 3, Art. 15 Buchstabe e, sowie Art. 23 Absatz 4.
4. Neues Reglement Konzessionsabgabe für die Elektrizitätsversorgung mit der BKW
5. Verschiedenes

Das Protokoll und die Rechnung 2020 liegen im Gemeindebüro von 24. Mai bis 25. Juni 2021 zur Einsichtnahme vor.

Die Reglemente Zivilschutz und BKW können im Büro der Gemeinde Seehof vom 24. Mai bis 25. Juni 2021 während der Öffnungszeiten eingesehen werden.

Aufgrund der aktuellen Covid-19 Situationen ist während der Versammlung Maskenpflicht.

Seehof, 10. Mai 2021

Der Gemeinderat Seehof



Tavannes

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Anja et Jacky Michel, Rue des Prés 33, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Projet: remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Rue des Prés 33 sis sur la parcelle N° 291 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 19 mai 2021

Le chef des travaux publics

Agence AVS

Durant la semaine du 31 mai au 4 juin 2021, l'Agence AVS ne sera ouverte que le matin, de 9h30 à 11h45.

Tavannes, le 20 mai 2021

L'agence AVS

Votations du 13 juin 2021

En vue des votations du 13 juin prochain, le bureau de vote et de dépouillement a été constitué.

Il regroupe les personnes suivantes:

Présidente: Nathalie Geiser

Secrétaire: Stéphanie Amstutz

Membres: Christen Anthony
Ciamarella Tommasa
Cotting Anthony
Da Luz Lovis Gilcinelia
D'angelo Halili Julia
De Pinho Ribeiro Marisa
Mestral Paroz Samantha
Müller Cindy
Müller Mélanie
Muner Moreno Giovanni
Morina Bessim
Torcaso Adriana

Tavannes, le 21 mai 2021

Secrétariat municipal



Valbirse

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 24 février 2021 et 3 mars 2021 ****

Requérante: La Cible SA, Rte Cantonale 11, 2733 Pontenet.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 533 et 553, au lieux-dits: «Route Cantonale 11 et 13», Pontenet, commune de Valbirse.

Projet: pose d'une nouvelle enveloppe isolante, aménagement de quatre appartements dans l'ancienne maison, modification de l'aspect des façades (fenêtres et portes), aménagement de deux terrasses sur les toitures plates, construction d'un jardin d'hiver, construction d'un balcon avec pose d'un escalier extérieur sur la façade Est, aménagement d'une terrasse couverte, pose de Velux et création d'un nouveau canal de cheminée en Inox sur la toiture.

Modifications: installation d'un bassin (piscine/couloir de nage, bassin de refroidissement et réserve incendie) sur le toit de l'usine entouré d'un garde-corps, remplacement du système de chauffage par l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur placée au Sud à l'extérieur et modification des ouvertures de l'annexe Est par des baies

vitrées et portes-fenêtres coulissantes en lieu et place des fenêtres.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: HA2 et AI.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mai 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Jimmy Ackermann et Sophie Bernasconi, Rue des Mésanges 8, 2735 Malleray

Auteur du projet: Philippe Geiser, Architecte HES, Clos Véléz 18, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 1110, Champs Thiébauts 6, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré au Nord et une pompe à chaleur à l'Est du bâtiment

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dérogation: art. 212 al. 2 (y compris art. A151 ch. 8) du Règlement communal de construction (RCC)

Dépôt public: du 27 mai au 26 juin 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 20 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

Eclairage public: sondage ouvert

Le Conseil communal souhaite recueillir l'avis de la population au sujet d'une éventuelle généralisation de l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit. Pour ce faire, les citoyens de Valbirse peuvent remplir un court sondage en ligne. Celui-ci se trouve sur le site www.valbirse.ch sous l'onglet des actualités. Des exemplaires papier sont aussi à disposition au bureau communal. Le sondage est ouvert du 26 mai au 9 juin.

Un changement au Conseil général

Anissa Bartlomé, conseillère générale PBD-UDC, a donné sa démission pour le 30 avril 2021. C'est Josian Furer, premier des viennent-ensuite sur la liste PBD-UDC suite aux élections de 2018, qui lui succédera.

Les Autorités communales remercient Anissa Bartlomé pour son engagement au sein du législatif depuis sa création et félicitent Josian Furer en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de son nouveau mandat.

Bévilard, le 21 mai 2021
Commune mixte de Valbirse

Divers

Syndicat d'alimentation en eau du Raimeux
Assemblée des délégués

Mercredi 23 juin 2021 à 19 h
Halle de gymnastique de Crémines

Ordre du jour

1. Accueil et liste des présences
2. Procès-verbal de l'AD du 02.12.2020
3. Comptes 2020
4. Convention relative au chemin d'accès à la STEP
5. Situation du SER
6. Divers

Les mesures de protection (distanciation sociale – port du masque – désinfection des mains) seront appliquées.

Syndicat d'alimentation en eau du Raimeux
Le Conseil d'administration
Moutier, le 21 mai 2021

3. Groupe de travail Bâtiments
– Information rénovation de la Cure St-Germain
4. Avenir de la paroisse réformée de Moutier
– Informations
5. Comptes annuels 2020
– Rapport de l'organe de révision
– Accepter le compte annuel 2020
6. Information Par8
7. Informations du Conseil de paroisse
– Vie paroissiale
8. Divers

Moutier, le 12 mai 2021
Le Conseil de paroisse

Communication du Conseil de paroisse de Moutier

Dépôt public des comptes 2020 de la paroisse réformée de Moutier

Les comptes 2020 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1^{er} juin 2021.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 21 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 21 juin 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 16 août 2021 au secrétariat de la paroisse réformée (tél. 032 493 41 95).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Moutier, le 19 mai 2021
Le Conseil de paroisse

Accueil et prière

Ordre du jour

1. Informations de l'Équipe pastorale
2. Informations du Conseil de paroisse
3. Comptes 2020
 - Présentation des comptes 2020
 - Rapport des vérificateurs des comptes curiaux
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation des comptes de l'exercice 2020
4. Nomination d'un membre à la commission des finances
5. Adoption d'un règlement relatif au statut et au traitement du personnel
6. Divers et imprévus

Les comptes 2020 ainsi que le nouveau règlement relatif au statut et au traitement du personnel sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat de la Cure où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du bureau.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du mercredi 30 juin 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le mercredi 07 juillet 2021, au secrétariat de la cure où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, les ayant droits au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Moutier, le 27 mai 2021

Paroisse catholique romaine Moutier

Paroisse réformée Moutier

Assemblée de la paroisse réformée de Moutier

Lundi 21 juin 2021 au Foyer à 20h15

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs-rices

Paroisse catholique romaine Moutier

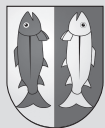
Assemblée de la paroisse catholique romaine

Mercredi 30 juin 2021 à 19h30
à la Maison des Œuvres

L'assemblée se tiendra dans le respect des mesures sanitaires conformément à l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière.

www.lasemaine.ch

informations pratiques



Corcelles

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70
Courriel: secretariat@corcelles-be.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 10h à 11h
Jeudi de 17h à 18h30
Site internet: www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 8 h à 11 h et 14 h à 17 h

Mercredi 14 h à 17 h

Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h

Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Mercredi 14 h à 16 h

Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaires

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h

Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Service sécurité 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics

Electricité.Eau. 032 494 12 22

Service de piquet

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 17 h à 19 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.